

Fonds immobilier mondial Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40, Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds immobilier mondial Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à dégager une plus-value du capital à long terme et un revenu au moyen surtout de placements dans un portefeuille diversifié composé d'actions et de titres de créance de sociétés du monde entier offrant un potentiel de plus-value du fait qu'elles possèdent ou gèrent des biens immobiliers, ou encore qu'elles y investissent.

Le Fonds peut aussi investir dans des sociétés liées au secteur immobilier. Des techniques comme l'analyse fondamentale peuvent également être utilisées pour évaluer le potentiel de croissance et de valeur. Cette analyse comporte l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société, de son secteur et de la conjoncture économique. Dans le cadre de cette évaluation, le conseiller en valeurs peut analyser les données financières et les

autres sources d'information, évaluer la qualité de la direction et réaliser des entrevues auprès de chacune des sociétés lorsque c'est possible.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 13,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI Monde (en CAD), a affiché un rendement de 26,4 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais notez qu'il peut y avoir une différence importante entre le mandat du Fonds et celui l'indice indiqué.

Pour la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 30 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Canada (en CAD) et à 70 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed (en CAD), a affiché un résultat de 18,1 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Les actions mondiales ont dégagé d'excellents rendements au cours de la période de 12 mois, l'indice mondial MSCI (en CAD) ayant affiché un rendement de 26,4 %; toutefois, les investisseurs ont dû composer avec plusieurs périodes de volatilité.

Les marchés ont entrepris le second semestre de 2025 sur une base plus solide, soutenus par une croissance économique résiliente et la conviction de plus en plus ferme que les taux d'intérêt baisseraient avec le temps. Bien que les tensions géopolitiques et l'incertitude entourant la politique commerciale aient créé des perturbations à court terme, les marchés boursiers ont globalement progressé et ont terminé 2025 avec de solides gains dans la plupart des régions.

L'économie américaine a fait preuve d'une résilience remarquable malgré un contexte difficile d'inflation persistante, de taux d'intérêt élevés, de chocs géopolitiques et de dynamique de

consommation inégale. Les sociétés liées à l'infrastructure de l'intelligence artificielle (IA) avaient réaffirmé leur leadership, stimulées par les attentes en matière de dépenses d'investissement élevées pour les centres de données, la capacité informatique et les technologies destinées à améliorer la productivité.

Cette période a été caractérisée par la vigueur des marchés à l'extérieur des États-Unis. Les gains sur les marchés internationaux ont également été plus généralisés que lors des exercices précédents, de nombreux pays et secteurs y ayant contribué, la performance n'a donc pas été concentrée dans un groupe limité de titres.

Parmi les marchés développés, l'Europe et le Japon ont largement contribué aux rendements. Les marchés européens ont tiré profit des dépenses publiques, en particulier dans des domaines comme les infrastructures et la défense, et les signes de stabilisation de l'activité économique leur ont été bénéfiques. Le Japon a également enregistré de solides résultats, soutenus par une croissance régulière, l'amélioration des pratiques des entreprises et des politiques favorables. Parallèlement, les mouvements monétaires ont joué un rôle important, améliorant parfois les rendements des investisseurs étrangers, mais contribuant également aux fluctuations.

Les titres du secteur mondial de l'immobilier ont dégagé un rendement de 19,2 %, mesuré par l'indice développé FTSE EPRA NAREIT (en CAD), légèrement à la traîne du marché mondial dans son ensemble. Les FPI nord-américaines se sont distinguées au cours de la période, tandis qu'en Europe, les rendements ont été relativement répartis sur tout le continent et, en Asie, les sociétés immobilières ont été en stagnation. Pour ce qui est des types d'immeubles, les segments les plus performants ont été les soins de santé, l'industrie et le commerce de détail.

Le Fonds a fait moins bien que l'indice de référence mixte au cours de la période en raison de la sélection de titres au sein des sociétés de services immobiliers et de soins de santé. Bien que les placements dans les immeubles de soins de santé aient fait partie des plus performants du Fonds, ayant affiché un rendement de près de 40 %, ceux de l'indice de référence ont quant à eux progressé de plus de 50 %.

À l'instar du secteur dans l'ensemble, les placements américains et canadiens sont à l'origine de la majeure partie des rendements du Fonds. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, les sociétés cotées au Royaume-Uni ou en Espagne ont également affiché une croissance à deux chiffres, et celles cotées au Japon, de près de 10 %. Seules les sociétés de l'Allemagne ont terminé la période en baisse. En ce qui a trait aux types d'immeubles, les plus performants du Fonds ont été les immeubles industriels, ceux de soins de santé et de commerces de détail. Seules les sociétés de services immobiliers et les FPI d'immeubles de bureaux, qui n'étaient que faiblement pondérées et qui ont été liquidées au cours de la période, ont freiné le rendement de façon significative. Les titres qui ont individuellement le plus contribué au rendement ont été ceux de Ventas, de Prologis et d'Equinix, tandis que ceux qui l'ont entravé comprennent le Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien, Colliers International et BXP.

L'activité du portefeuille a été relativement faible au cours de la période. Le plus grand changement effectué dans le portefeuille au cours de la période a été la réduction des sociétés de services immobiliers, et la liquidation des constructeurs résidentiels et des immeubles de bureaux, dont la pondération était faible. Un certain nombre de secteurs ont enregistré des hausses modestes, notamment l'industrie et les soins de santé.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 326,8 millions de dollars au 30 juin 2025 à 340,1 millions de dollars au 30 juin 2026. Cette variation s'explique par des rachats nets de 31,6 millions de dollars, par des gains sur les placements de 46,2 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 1,3 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur

liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 22 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent

à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jim Lampard – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2026	35,34	1,23	(0,96)	0,56	3,63	4,46	(0,14)	(0,03)	—	(0,61)	(0,78)	39,16
30 juin 2025	33,75	1,35	(0,94)	0,25	1,93	2,59	(0,12)	(0,12)	(0,56)	—	(0,80)	35,34
30 juin 2024	33,93	1,11	(0,90)	0,34	(0,04)	0,51	—	(0,48)	—	(0,30)	(0,78)	33,75
30 juin 2023	34,46	1,32	(0,92)	0,18	(0,33)	0,25	—	(0,01)	(0,47)	(0,31)	(0,79)	33,93
30 juin 2022	38,46	0,86	(1,05)	2,00	(4,68)	(2,87)	—	—	(0,61)	(0,17)	(0,78)	34,36
Série F												
30 juin 2026	14,46	0,51	(0,23)	0,23	1,49	2,00	(0,22)	(0,01)	—	(0,22)	(0,45)	16,06
30 juin 2025	13,78	0,56	(0,22)	0,09	0,72	1,15	(0,21)	(0,05)	(0,22)	—	(0,48)	14,46
30 juin 2024	13,83	0,46	(0,22)	0,15	0,02	0,41	(0,03)	(0,31)	—	(0,11)	(0,45)	13,78
30 juin 2023	14,03	0,54	(0,22)	0,08	(0,12)	0,28	—	(0,17)	(0,18)	(0,10)	(0,45)	13,83
30 juin 2022	15,62	0,36	(0,25)	0,83	(2,51)	(1,57)	—	(0,08)	(0,32)	(0,05)	(0,45)	13,99
Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 7 janvier 2022.												
30 juin 2026	7,57	0,26	(0,12)	0,12	0,78	1,04	(0,11)	(0,01)	—	(0,33)	(0,45)	8,17
30 juin 2025	7,42	0,29	(0,12)	0,05	0,40	0,62	(0,11)	(0,03)	(0,12)	(0,22)	(0,48)	7,57
30 juin 2024	7,68	0,26	(0,12)	0,09	0,04	0,27	(0,01)	(0,15)	—	(0,30)	(0,46)	7,42
30 juin 2023	8,06	0,32	(0,13)	0,09	(0,36)	(0,08)	—	—	—	(0,53)	(0,53)	7,68
30 juin 2022	10,00	0,12	(0,07)	0,28	(3,62)	(3,29)	—	—	—	(0,25)	(0,25)	8,03
Série I												
30 juin 2026	10,22	0,37	(0,04)	0,17	1,14	1,64	(0,27)	(0,01)	—	(0,15)	(0,43)	11,36
30 juin 2025	9,75	0,39	(0,04)	0,07	0,50	0,92	(0,26)	(0,04)	(0,16)	—	(0,46)	10,22
30 juin 2024	9,79	0,33	(0,05)	0,10	(0,01)	0,37	(0,06)	(0,28)	—	(0,09)	(0,43)	9,75
30 juin 2023	9,93	0,37	(0,04)	0,03	(0,13)	0,23	—	(0,25)	(0,14)	(0,04)	(0,43)	9,79
30 juin 2022	11,04	0,25	(0,05)	0,58	(1,78)	(1,00)	—	(0,14)	(0,28)	—	(0,42)	9,90
Série O												
30 juin 2026	12,74	0,45	(0,05)	0,21	1,37	1,98	(0,36)	(0,01)	—	—	(0,37)	14,35
30 juin 2025	12,17	0,52	(0,05)	(0,02)	0,50	0,95	(0,34)	(0,04)	(0,21)	—	(0,59)	12,74
30 juin 2024	11,93	0,41	(0,05)	0,14	0,04	0,54	(0,05)	(0,20)	—	—	(0,25)	12,17
30 juin 2023	12,18	0,48	(0,05)	0,08	0,11	0,62	—	(0,39)	(0,21)	—	(0,60)	11,93
30 juin 2022	13,45	0,31	(0,05)	0,71	(2,67)	(1,70)	—	(0,16)	(0,32)	—	(0,48)	12,14
Série T												
30 juin 2026	7,01	0,24	(0,18)	0,11	0,70	0,87	(0,03)	(0,01)	—	(0,39)	(0,43)	7,48
30 juin 2025	6,94	0,27	(0,19)	0,05	0,41	0,54	(0,03)	(0,02)	(0,11)	(0,27)	(0,43)	7,01
30 juin 2024	7,26	0,22	(0,18)	0,09	(0,12)	0,01	—	(0,11)	—	(0,33)	(0,44)	6,94
30 juin 2023	7,72	0,29	(0,20)	0,05	(0,17)	(0,03)	—	—	(0,09)	(0,43)	(0,52)	7,26
30 juin 2022	8,97	0,20	(0,24)	0,46	(0,92)	(0,50)	—	—	(0,16)	(0,38)	(0,54)	7,70

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2026	62 615	1 598 938	2,32	2,32	0,10	35,48	39,16
30 juin 2025	68 260	1 931 370	2,34	2,34	0,13	35,63	35,34
30 juin 2024	74 214	2 198 940	2,31	2,31	0,12	52,52	33,75
30 juin 2023	84 742	2 498 040	2,32	2,32	0,12	50,57	33,93
30 juin 2022	98 032	2 853 570	2,32	2,32	0,12	52,68	34,35
Série F							
30 juin 2026	106 731	6 647 611	1,21	1,21	0,10	35,48	16,06
30 juin 2025	108 400	7 498 696	1,23	1,23	0,13	35,63	14,46
30 juin 2024	104 278	7 567 403	1,22	1,22	0,12	52,52	13,78
30 juin 2023	93 704	6 774 289	1,21	1,21	0,12	50,57	13,83
30 juin 2022	92 545	6 615 997	1,22	1,22	0,12	52,68	13,99

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série FT							
30 juin 2026	1 933	236 579	1,24	1,24	0,10	35,48	8,17
30 juin 2025	1 850	244 227	1,25	1,26	0,13	35,63	7,57
30 juin 2024	1 817	244 914	1,25	1,26	0,12	52,52	7,42
30 juin 2023	1 206	157 185	1,25	1,34	0,12	50,57	7,68
30 juin 2022	346	43 120	1,25*	1,38*	0,12	52,68	8,03
Série I							
30 juin 2026	18 006	1 585 250	0,11	0,11	0,10	35,48	11,36
30 juin 2025	14 174	1 386 907	0,11	0,11	0,13	35,63	10,22
30 juin 2024	13 499	1 384 325	0,11	0,11	0,12	52,52	9,75
30 juin 2023	13 297	1 358 314	0,11	0,11	0,12	50,57	9,79
30 juin 2022	11 319	1 143 206	0,11	0,11	0,12	52,68	9,90
Série O							
30 juin 2026	149 179	10 394 379	0,06	0,06	0,10	35,48	14,35
30 juin 2025	131 896	10 353 347	0,06	0,06	0,13	35,63	12,74
30 juin 2024	35 190	2 890 825	0,06	0,06	0,12	52,52	12,17
30 juin 2023	28 820	2 415 009	0,06	0,06	0,12	50,57	11,93
30 juin 2022	19 317	1 591 249	0,06	0,06	0,12	52,68	12,14
Série T							
30 juin 2026	1 618	216 431	2,30	2,30	0,10	35,48	7,48
30 juin 2025	2 229	318 139	2,37	2,37	0,13	35,63	7,01
30 juin 2024	2 337	336 608	2,26	2,26	0,12	52,52	6,94
30 juin 2023	5 351	737 288	2,36	2,37	0,12	50,57	7,26
30 juin 2022	5 059	657 434	2,32	2,32	0,12	52,68	7,70

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,00	45,9	54,1
Série F	1,00	—	100,0
Série FT	1,00	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série T	2,00	47,8	52,2

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

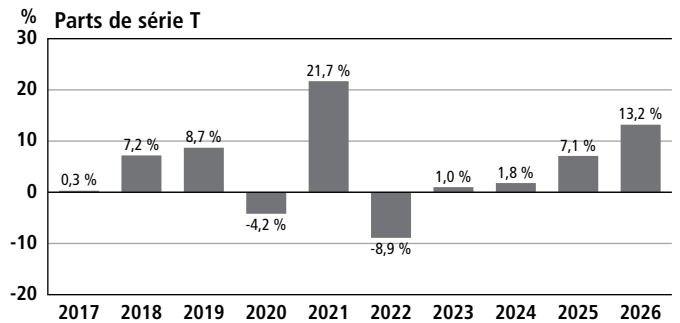
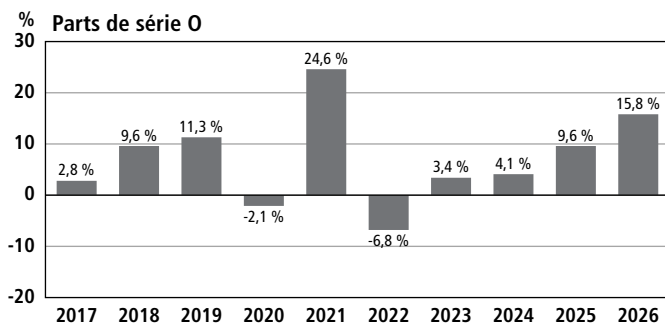
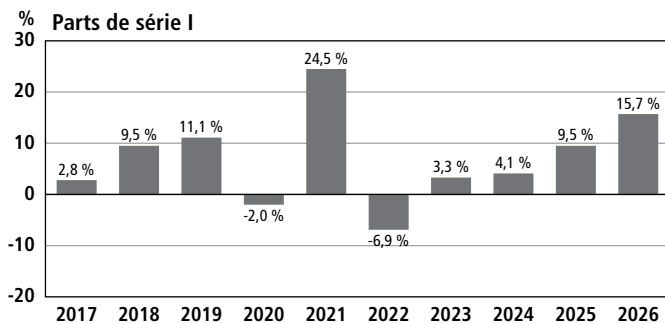
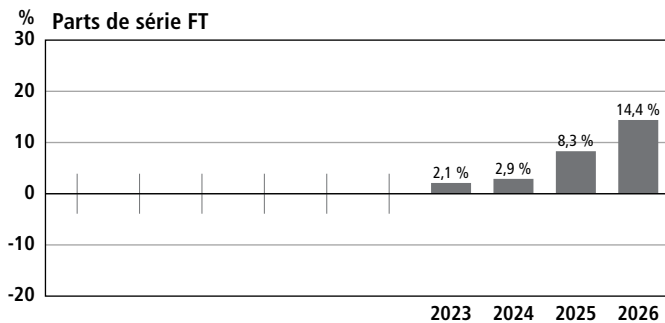
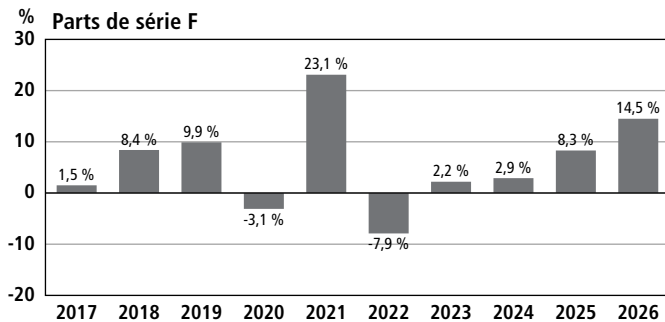
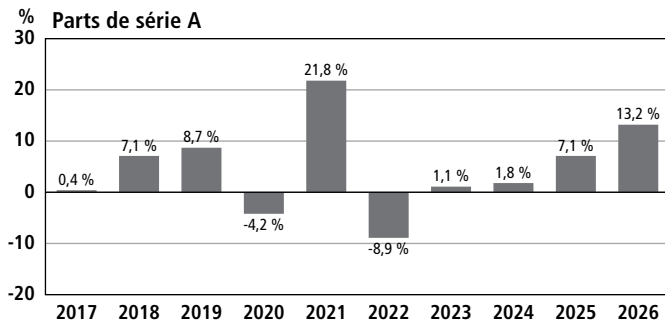
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	%	13,2	7,3	2,6	4,5	—
Indice de référence mixte*	%	18,1	12,3	5,1	5,4	—
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	14,1	—
Série F	%	14,5	8,5	3,7	5,6	—
Indice de référence mixte*	%	18,1	12,3	5,1	5,4	—
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	14,1	—
Série FT	%	14,4	8,4	—	—	1,9
Indice de référence mixte*	%	18,1	12,3	—	—	4,2
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	—	—	15,2
Série I	%	15,7	9,7	4,9	6,8	—
Indice de référence mixte*	%	18,1	12,3	5,1	5,4	—
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	14,1	—
Série O	%	15,8	9,7	4,9	6,9	—
Indice de référence mixte*	%	18,1	12,3	5,1	5,4	—
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	14,1	—
Série T	%	13,2	7,3	2,6	4,5	—
Indice de référence mixte*	%	18,1	12,3	5,1	5,4	—
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	14,1	—

* L'indice de référence mixte du Fonds est composé à 30 % de l'indice FTSE EPRA NAREIT Canada Index (en CAD) et à 70 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Index (en CAD).

Description des indices

Indice FTSE EPRA NAREIT Canada Index (en CAD) – Cet indice est conçu pour mesurer la performance de FPI et de sociétés immobilières cotées au Canada.

Indice FTSE EPRA NAREIT Developed Index (en CAD) – Cet indice regroupe des sociétés immobilières dans des pays à l'échelle de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie.

Indice MSCI Monde (en CAD) – Cet indice de capitalisation boursière ajusté selon le flottant est conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions à l'échelle mondiale.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	97,6
Fonds sous-jacents	2,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,4
Autres éléments d'actif (de passif) net**	-0,0

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
États-Unis	46,3
Canada	37,8
Royaume-Uni	7,3
Japon	3,0
Belgique	1,9
Australie	1,8
Espagne	0,8
Allemagne	0,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,4

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Immobilier	92,1
Soins de santé	4,9
Industrie	2,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,4

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Ventas, Inc.	5,8
Chartwell résidences pour retraités	5,7
Equinix, Inc.	4,7
Prologis, Inc.	4,6
Fiducie de placement immobilier Granite	4,0
Flagship Communities Real Estate Investment Trust	3,6
Sienna Senior Living Inc.	3,5
Public Storage	3,3
Mid-America Apartment Communities, Inc.	3,2
AvalonBay Communities, Inc.	3,0
Macerich Company (The)	2,9
RioCan Real Estate Investment Trust	2,8
Sun Communities Inc.	2,2
LondonMetric Property PLC	2,2
Mitsui Fudosan Co., Ltd.	2,2
SEGRO PLC	2,1
StorageVault Canada Inc.	2,1
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien	2,1
Broadstone Net Lease, Inc., FPI	2,0
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	1,9
Aedifica NV/SA REIT	1,9
Dream Industrial Real Estate Investment Trust	1,8
Goodman Group	1,8
CBRE Group, Inc., cat. A	1,7
Federal Realty Investment Trust	1,6

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

** Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale.